

SYNDICAT DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU COLLÈGE AHUNTSIC (FNEEQ-CSN)  
9155, rue St-Hubert, Local G-1140 - Montréal H2M 1Y8 - 388-8696

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
PROCÈS-VERBAL

Réunion du ..... 5 septembre 2019  
Heure ..... 14 h 15  
Lieu ..... CAFÉTÉRIA DU PAVILLON G

PRÉSENCES – 156 personnes ont signé la feuille des présences.  
OUVERTURE – L'assemblée est ouverte à 14 h 16.

**1. NOMINATION À LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE**

Pascale Charest propose *Louis-Philippe Lépine*. Il accepte et est élu président d'assemblée.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Recommandation 1**

Que l'ordre du jour soit le suivant :

1. Nomination à la présidence de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal du 15 mai 2019
  - 3.1 Adoption
  - 3.2 Suivis
4. Nouveaux membres
5. Formation à distance et partenariats intercollèges
6. Planète en grève (27 septembre 2019)
  - 6.1 État des lieux
  - 6.2 Décisions
  - 6.3 Vote de grève
7. Négociations
  - 7.1 Présentation des projets de cahiers de demandes (table centrale et sectorielle)
8. Informations
  - 8.1 Formation complémentaire à la Table de concertation de la formation générale
  - 8.2 Poste à combler (Comité d'aménagement des locaux)
9. Questions diverses

Proposée par Éric Athlan  
Appuyée par Mohand Atroun  
**Adoptée à l'unanimité**

**3. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15 MAI 2019**

**3.1 Adoption**

**Recommandation 2**

Que le procès-verbal de l'assemblée générale du 15 mai 2019 soit adopté tel que présenté.

Proposée par Éric Lavallée  
Appuyée par Mohand Atroun  
**Adoptée à l'unanimité**

### 3.2 Suivis

Aucun suivi n'est présenté.

#### 4. NOUVEAUX MEMBRES

L'assemblée générale du SPECA accueille les enseignant.e.s ayant adhéré au SPECA depuis le 15 mai 2019 et dont les noms suivent : *Joëlle Matte* (Mathématiques), *Jacques Blondin* (Cinéma), *Anne Lise Gauthier* (SPU), *Véronique Savaria*, *Marie-France Kerwin* (Radiodiagnostic), *Stéphanie Ruest*, *Julien Verville* (Sciences sociales), *Sophie Barry*, *Pascal Chhay* (Biologie), *Stéphanie Croteau-Gauthier* et *Frédéric Adam* (Génie civil).

#### 5. FORMATION À DISTANCE ET PARTENARIATS INTERCOLLÈGES

Alain Long explique comment le SPECA a appris ce qu'était l'énigmatique projet M, cette AEC en Génie industriel élaborée sur la base d'un partenariat intercollèges piloté par le Cégep de La Pocatière et impliquant la collaboration des collèges Ahuntsic et de Victoriaville. Il présente les principaux problèmes que représente ce projet pour les conditions de travail des enseignants, notamment en lien avec de la formation à distance, et souligne que la direction n'a pas respecté les ententes : ce projet n'a été présenté en Comité des relations du travail (CRT) et en Commission des études (CÉ) qu'à la fin mai 2019 alors qu'il aurait dû y être présenté avant la signature du contrat, en octobre 2018.

Laurence Daigneault Desrosiers soutient qu'il importe de dénoncer le projet M en raison de l'absence de consultation préalable des instances prévues, et du fait qu'il a été mal conçu et brime les droits des enseignant.e.s du Collège Ahuntsic impliqué.e.s. Elle annonce que des griefs seront déposés et réitère que ce projet ne doit en aucun cas servir de modèle en matière de formation à distance et de partenariats intercollèges. Enfin, elle invite les intéressé.e.s à participer à une réflexion sur les balises à poser en matière de conditions de travail quant à la formation à distance et aux partenariats.

#### **Recommandation 3**

*Considérant l'obligation du Collège, lors de l'expérimentation de nouveaux modèles d'enseignement qui utilisent les TIC, notamment le télé-enseignement, de consulter la Commission des études et les départements concernés, et de soumettre la question au CRT;*

*Considérant que, dans l'élaboration du Projet M, cette obligation n'a pas été respectée;*

*Considérant que le Projet M, malgré les négociations en cours, comporte plusieurs éléments défavorables aux enseignants et enseignantes du SPECA, incluant des infractions à notre convention collective;*

*Considérant que le Projet M n'est possible, dans sa forme actuelle, qu'en raison d'un financement exceptionnel et non-récurrent;*

*Considérant que, pour toutes ces raisons, le Projet M ne peut servir de modèle, ni au Collège Ahuntsic ni ailleurs, pour des projets de formation à distance ou de partenariats intercollèges;*

#### ***Il est proposé :***

- Que le SPECA dénonce le Projet M.
- Que le SPECA exige de la Direction qu'elle reconnaisse que l'élaboration du Projet M n'a pas respecté les mécanismes de consultation prévus à la convention collective.
- Que le SPECA obtienne l'assurance de la Direction qu'à l'avenir, les instances seront correctement informées et consultées dès les premières étapes de l'élaboration de tout projet de partenariat intercollèges et de tout projet de formation à distance afin que soient dûment négociées les conditions de l'exercice de la profession enseignante.

Proposée par Lysann Hounzell  
Appuyée par Samaël Beaudoin  
**Adoptée à l'unanimité**

## 6. PLANÈTE EN GRÈVE

### 6.1 États des lieux

Christian Goyette rappelle le récent contexte social de mobilisation à l'égard de l'urgence climatique et comment l'assemblée générale s'est positionnée sur ce sujet au cours de la dernière année. Il présente quelques enjeux liés aux recommandations qui sont soumises à l'assemblée.

### 6.2 Décisions

#### Recommandation 4

*Considérant l'importante mobilisation internationale en cours sur le climat pour la journée du 27 septembre;*

*Considérant les positions environnementales adoptées par l'AG du SPECA au cours de l'hiver 2019;*

*Considérant le rôle des institutions d'enseignement dans l'éducation de citoyen.ne.s critiques et responsables;*

*Considérant les engagements environnementaux du Collège et la journée de mobilisation pour la planète intégrée au calendrier scolaire;*

#### *Il est proposé :*

- Que le SPECA invite ses membres à participer aux activités de mobilisation de la journée pour le climat du 27 septembre, tant au Collège que dans les rues de Montréal;
- Que le SPECA y participe sur la base des revendications de La Planète s'invite au Parlement (adoptées en assemblée syndicale le 14 février 2019);
- Que le SPECA fasse pression sur le Collège pour qu'il :
  - interpelle le gouvernement sur la nécessité d'agir face à l'urgence climatique;
  - facilite la participation d'un maximum d'employé.e.s de soutien et de professionnel.le.s à la journée de mobilisation du 27 septembre;
  - procède à une analyse rigoureuse des possibilités de réduction de l'empreinte écologique de ses activités afin de bonifier la politique relative à l'environnement;
  - explore notamment les pistes d'analyses suivantes : impact des placements financiers, empreinte des transports, des déchets alimentaires et des technologies numériques;
  - mette en place, en collaboration avec la communauté, un Plan d'action de transition écologique dans lequel seraient ciblés les principaux secteurs sur lesquels le Collège peut agir;
  - rende compte régulièrement à la communauté du Collège de la mise en œuvre de ce plan.

Proposée par Claude Lebeuf  
Appuyée par Suzanne Duranceau

Un amendement est demandé :

- D'ajouter le picot suivant : *Que le SPECA invite tous ses membres à initier une discussion ouverte en classe à propos des enjeux soulevés par le 27 septembre.*

Proposé par René Villeneuve  
Appuyé par Stéphane Dumont

- Sur l'amendement, le vote est demandé : **adopté à la majorité.**

Un amendement est demandé :

- De modifier le texte comme suit : ~~libère facilite la participation d'un maximum d'employé.e.s de soutien et de professionnel.le.s~~ **pour leur permettre de participer** à la journée de mobilisation du 27 septembre;

Proposé par Lysann Hounzell  
Appuyé par Samaël Beaudoin  
**Adopté à l'unanimité**

### **La proposition principale telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité**

#### **6.3 Vote de grève**

En référence au plancher de 10 syndicats québécois et de 5 000 membres sur lequel repose le vote de grève soumis à l'assemblée, Christian Goyette présente les syndicats québécois ayant voté pour la grève le 27 septembre, ainsi que les syndicats où un vote est prévu.

Laurence Daigneault Desrosiers explique ce que signifie faire grève dans le contexte où les cours sont déjà levés par le Collège et souligne la portée politique de la grève.

Pierre-André Champoux, conseiller à la mobilisation à la CSN, présente la position de la CSN qui appuie la mobilisation pour le 27 septembre, notamment via des budgets de mobilisation. Il explique que faire grève le 27 septembre sort du cadre légal prévu et explique quelles peuvent en être les conséquences. Il précise qu'aucun mécanisme automatique actuel d'accès au Fonds de défense professionnelle ne s'applique à la présente situation, et donc qu'une possible demande d'appui juridique aurait à suivre la procédure normale et à être soumise à une décision du Conseil confédéral.

Pour lancer le débat, Christian Goyette présente une brève synthèse des arguments pour lesquels l'exécutif du SPECA recommande la grève.

#### **Recommandation 5**

*Considérant l'inaction des gouvernements au pouvoir en ce qui concerne la question climatique et l'urgence d'y remédier;*

*Considérant que la question environnementale est une question syndicale, en ce sens que les enjeux environnementaux actuels mettent la planète en péril et qu'il n'y a pas de travail possible sur une planète morte;*

*Considérant la force de la mobilisation sociale en cours sur les enjeux climatiques (notamment chez nos étudiant.e.s actuel.le.s et futur.e.s) et l'importance d'y contribuer;*

*Considérant que la gravité de la situation environnementale actuelle exige des actions exceptionnelles pour envoyer un message fort aux dirigeants politiques; Considérant que le mouvement mondial de grève sur le climat les vendredis est ce qui a été nécessaire pour amener avec force la question du réchauffement climatique;*

*Considérant que les limites au droit de grève sont aujourd'hui remises en question, notamment par le jugement de la Cour suprême qui reconnaît que le droit de grève est un droit constitutionnel (Saskatchewan Federation of Labour c. Saskatchewan, 2015 CSC 4);*

*Considérant que plusieurs syndicats se sont prononcés pour la grève ou tiendront un tel vote sous peu;*

#### **Il est proposé :**

- Que le SPECA prenne part à la mobilisation Planète en grève en déclenchant une grève pour le climat le 27 septembre 2019, advenant le cas où au moins 10 syndicats québécois représentant au moins 5 000 travailleurs et travailleuses se dotent d'un mandat de grève en ce sens.

Proposée par Éric Athlan

Appuyée par Josiane Robidas

**Un scrutin secret est tenu.**

VOTES POUR : 65

VOTES CONTRE : 60

REJETÉS : 6

**La proposition est adoptée à la majorité.**

## **7. NÉGOCIATIONS**

### ***7.1 Présentation des projets de cahiers de demandes (tables centrale et sectorielle)***

Philip Lagogiannis et Sébastien Manka rappellent que les négociations aux tables centrale et sectorielle sont séparées. Ils présentent ensuite l'approche hybride pour laquelle le Comité de négociation de la FNEEQ a opté à la table sectorielle : un cahier de principes fera figure de dépôt syndical initial, puis des demandes précises seront déposées sur la base de vagues successives de consultation auprès des syndicats locaux. Laurence Daigneault Desrosiers rappelle comment des consultations pré-négociation ont été tenues par le SPECA et précise quelques-unes des problématiques alors soulevées.

Sébastien Manka présente les problématiques de la table sectorielle et en précise certains enjeux. Philip Lagogiannis présente les grandes lignes du cahier de la table centrale.

## **8. INFORMATIONS**

Le point est reporté.

## **9. QUESTIONS DIVERSES**

Aucune question diverse n'est présentée.

L'assemblée est levée à 17 h 25.

Adopté le : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Laurence Daigneault Desrosiers, Présidente

\_\_\_\_\_  
Christian Goyette, Secrétaire